

# Des services vous aident à sortir du surendettement

**Vous avez des difficultés financières persistantes, liées ou non à la crise sanitaire ?  
Vous avez accumulé des factures impayées, des dettes et ne parvenez pas à y faire face ?**

**Les services de médiation de dettes sont là pour vous aider !**

**Ces services sont agréés par le Gouvernement wallon et proposent un accompagnement par des professionnels.**

Cet accompagnement consiste à faire le point sur votre situation budgétaire ou financière, en toute discrétion et indépendance, et à négocier, si possible, un plan de remboursement échelonné avec les créanciers afin de vous aider à sortir du surendettement. L'objectif est aussi de vous permettre de mener une vie décente.

**Aucune condition de revenus ou de statut social n'est imposée pour bénéficier de cette aide.**

**Ce service est accessible à tous, y-compris aux indépendants.**

Pour trouver un service agréé près de chez vous ou pour plus d'infos, consultez [ce site](#) (Portail Action sociale Wallonie) ou appelez le numéro gratuit 1718

